COMMUNAUTE PORTUAIRE DE SAN - PEDRO

Pour un Avenir Meilleur

P.A.S.P

Port Autonome de San-Pedro

Guide Promotionnel

Du Port de San Pedro

1ère édition - 2015

COMMUNAUTE PORTUAIRE DE SAN - PEDRO

Pour un Avenir Meilleur

Communauté Portuaire de San Pedro

OBJECTIFS

La Communauté Portuaire de San Pedro a pour objectifs de :

- Créer une synergie entre les acteurs de la place portuaire en vue d'une meilleure efficacité du port ;
- Assurer la promotion de la place portuaire en vue d'attirer de nouveaux trafics ;
- Veiller à la défense des intérêts communautaires;
- Impliquer davantage le secteur privé dans le développement et l'exploitation du port.

Zone portuaire, Bâtiment BNI (ancien Bâtiment Caistab)
BP 339 & 340 San Pedro / République de Côte d'Ivoire
Tél: +225 34 71 73 85 • Fax: +225 34 71 73 86
Courriel : cpsp@aviso.ci

GUIDE PROMOTIONNEL DU PORT DE SAN PEDRO

1ère édition - 2015

Port Autonome de San Pedro

PASP
Port Autonome de San Pedro

Port de San Pedro
la Côte d'Ivoire qui s'exporte

"Notre ambition faire de la place portuaire de San Pedro, un complexe portuaire parfaitement integré à son hinterland national et sous-regional avec de grandes opportunités de developpement d'activités industrielles operés dans le cadre d'un partenariat public-privé."

Hilaire Lamizana
Directeur Général
du Port Autonome de San pedro

NOS ATOUTS
1er PORT MONDIAL D'EXPORTATION DE CACAO
TERMINAL A CONTENEURS DISPOSANT DE GRUES
PORT CERTIFIE ISO 9001-ISO 14001 ET OHSAS 18001
MEMBRE DU RESEAU DES PORTS D'ANVERS (BELGIQUE)
PLAN DE SURETE ET DE SECURITE OPERATIONNELS CONFORME AU CODE ISPS

www.sanpedro-portci.com

Conception : Franck Afrine

Siège Social: San Pedro BP 339 & 340
Tel: +225 34 71 72 00 / Fax: +225 34 71 72 15 Email: pasp@pasp.ci
Représentation Abidjan
Immeuble Ancien Monoprix face Gare Sud plateau
1er Etage côté Rue du Commerce Tel: +225 20 30 29 29 / Fax: +225 20 30 29 30

BUREAU VERITAS
Certification

SOMMAIRE

SOMMAIRE..... 05
SIGLES ET ABREVIATIONS..... 06
MOT DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE PORTUAIRE..... 07
PRESENTATION DU PORT DE SAN PEDRO..... 09
ATOUTS ET OPPORTUNITES DE LA PLACE PORTUAIRE 11
AVANTAGES COMMERCIAUX, FISCAUX ET DOUANIERS..... 15
PROJETS DE DEVELOPPEMENT ET D'EXTENSION DU PORT DE SAN PEDRO..... 20
PROCEDURES DE PASSAGE DE LA MARCHANDISE 24
PROCEDURE D'OCCUPATION D'UN TERRAIN DU DOMAINE PORTUAIRE..... 38
GLOSSAIRE DES TERMES MARITIMES ET PORTUAIRES..... 41
CONTACTS UTILES..... 47

SIGLES ET ABREVIATIONS

AOT	Autorisations d'Occupations Temporaires
AT	Admission Temporaire
BAE	Bon A Enlever / Bon A Embarquer
B/L	Connaissement (Bill of Loading)
BSC	Bordereau de Suivi de Cargaison
CACI	Cour d'Arbitrage de Côte d'Ivoire
DAI	Déclaration Anticipée à l'Importation
DARRV	Direction d'Analyse, du Risque, du Renseignement et de valeur
DFE	Déclaration Fiscale d'Existence
DNSV	Déclaration Notariée de Souscription et de Versement
DUS	Droit Unique de Sortie
ERP	Enterprise Resource Planning (Système de Gestion Intégrée)
FDI	Fiche de Déclaration à l'Importation
FOB	Free On Board
GUCE	Guichet Unique du Commerce Extérieur
IE	Instruction d'Exportation
OIC	Office Ivoirien des Chargeurs
OT	Ordre de Transit
PASP	Port Autonome de San Pedro
PSP	Port de San Pedro
RFCV	Rapport Final de la Classification et de la Valeur
SYDAM	Système de Dédouanement Automatique de la Marchandise
TEU	Twenty Equivalent Unit

M.Hilaire LAMIZANA
Directeur Général
du Port Autonome
de San Pedro

MOT DU DIRECTEUR GENERAL

PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE PORTUAIRE DE SAN PEDRO

Il est un fait indéniable que le développement de l'économie maritime et portuaire est l'une des pierres angulaires du développement de la Côte d'Ivoire. Conscient du rôle majeur que le port est appelé à jouer dans cette dynamique, le Port Autonome de San Pedro (PASP) a lancé un programme ambitieux de développement intégré, tenant compte à la fois des objectifs visés par les plans d'aménagements locaux et de l'évolution des standards internationaux du transport maritime.

Le positionnement international recherché par le PASP impose une meilleure visibilité de ses actions. Ce qui permettra certainement de mieux vendre ses services, c'est-à-dire mieux « se vendre » dans cet environnement hautement concurrentiel. L'atteinte de cet objectif est tributaire de la mise à disposition de tous, partenaires, clients et usagers, de la bonne information sur le port de San Pedro.

Or le constat est que plusieurs sources d'information sur le port et ses services coexistent avec diverses interprétations générant des ambiguïtés préjudiciables à son image.

Il est donc apparu nécessaire de réunir dans un support unique, que nous appelons **guide promotionnel**, les données justes destinées à servir de boussole aux opérateurs du système maritime et portuaire et à promouvoir in fine la destination port de San Pedro.

Afin de se conformer à l'approche participative qui gouverne la prise des décisions concernant l'amélioration du fonctionnement des activités au port de San Pedro, l'élaboration du guide promotionnel a vu la participation active des membres de la communauté portuaire.

Dans un souci d'efficacité, le guide est structuré autour des axes majeurs suivants :

- présentation sommaire du Port de San Pedro ;
- atouts et opportunités de la place portuaire de San Pedro ;
- procédures administratives, douanières et portuaires ;
- avantages commerciaux, fiscaux et douaniers offerts par le port de San Pedro aux opérateurs ;
- projets de développement et d'extension du port de San Pedro ;
- annuaire des contacts utiles.

Enfin ce support constituera pour les institutionnels, donneurs d'ordre, utilisateurs et potentiels utilisateurs, prescripteurs, en Côte d'Ivoire et à l'étranger, un instrument de travail efficace qui facilitera l'accès à des informations spécifiques et la prise de décisions concernant le développement de la desserte de San Pedro.

Je vous remercie

Hilaire Marcel LAMIZANA

Zone d'influence du Port de San Pedro

Situation géographique
350 Km à l'Ouest d'Abidjan

130 Km de la frontière libérienne

Population de l'hinterland national
8 Millions d'habitants

Hinterland sous régional
Mali, Guinée, Liberia

Distances pôles d'attractions (en Km)	LIBERIA	MALI	GUINEE
	Harper	Bamako	N'zérékoré
SAN PEDRO	120	963	617
ABIDJAN	470	1278	800
CONAKRY		989	1200
TEMA		1977	
DAKAR		1353	
LOME		2191	

Le port de San Pedro dispose d'un avantage comparatif inégalable de par sa proximité avec le Sud du Mali, l'Est de la Guinée et l'Est du Liberia.

PRESENTATION DU PORT DE SAN PEDRO

Situé dans le Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire à 350 kilomètres (km) d'Abidjan et à 482 km de Yamoussoukro (la capitale politique et administrative), le port de San Pedro, mis en service en 1971, est né de la volonté du Gouvernement ivoirien :

- de réduire les disparités régionales en créant un pôle de développement au Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire ;
- de Servir de port de transit pour les pays et régions sans littoral (Mali, Guinée forestière, Est Libéria).

Le Port Autonome de San Pedro (PASP) est une société d'Etat placée sous la tutelle technique du Ministère des Transports et sous la tutelle financière du Ministère en charge de l'Economie, des Finances et du Budget.

Le PASP a la charge de l'ensemble des fonctions portuaires y compris les opérations d'exploitation, de services aux navires, d'entretien, de renouvellement et d'extension des infrastructures portuaires à San Pedro. Cependant, la plupart des opérations d'exploitation et les fonctions de pilotage et de remorquage des navires sont assurées par le secteur privé.

Le Port de San Pedro présente les caractéristiques suivantes :

- un domaine de 2000 hectares (ha) d'un seul tenant dont 25% seulement sont actuellement occupés ;
- un système complet d'équipements de balisage (phare, bouée d'atterrissage et feux d'alignement) ;
- un port directement ouvert sur la mer avec un chenal d'accès dragué à -13,5 mètres (m) avec une longueur de 650 mètres et une largeur de 150 mètres ;
- un bassin d'évitage dragué à -12,5 mètres ;
- un système complet d'équipements d'accostage (défenses, bollards biblocs et échelles de quai en métal, bouches d'eau fonte ductile ;
- un port de pêche avec une superficie totale de 18 727 m2, disposant d'infrastructures et de superstructures lui permettant d'accueillir les chalutiers et pirogues motorisées.

des ouvrages de protection comprenant :

- une jetée Est de 145 mètres de long ;
- une jetée Ouest de 265 mètres de long.

des ouvrages d'accostage comprenant :

- quatre (04) postes à quai d'un linéaire total de 1 km avec des profondeurs variant de 9 à 12 mètres ;
- six (06) coffres de mouillage ;
- des appontements spécialisés (cimentier et huilier).

des terminaux dont :

- un terminal à conteneurs de 5 hectares (ha) doté de 04 grues mobiles ;
- un terminal polyvalent de 4 ha avec 03 magasins cale de 13 800 m² ;
- un parc à bois de 7 ha ;

Cet ensemble genère un trafic marchandises de 4,738 millions de tonnes pour 337 000 EVP en 2014.

COMMITTED TO SAN PEDRO PORT

COMMITTED TO THE SUCCESS OF YOUR BUSINESS

As a shipping company that was founded in Africa almost 70 years ago, we take pride in our long standing reputation as African shipping specialists. At Safmarine we not only give you access to a flexible, global network and state of the art equipment but also unmatchable personal service.

Our services from San Pedro offer:

- Weekly sailings
- Readily available containers
- Accessible and accountable people
- Schedule reliability

Safmarine

Together we go places

Contact: +225 34 71 34 63 • ci.export@safmarine.com • www.safmarine.com

ATOUTS ET OPPORTUNITES DE LA PLACE PORTUAIRE DE SAN PEDRO

1. Atouts de la place portuaire de San Pedro

ATOUTS	
Situation géographique	Positionnement géo stratégique terrestre du port par rapport à son hinterland sous régional : • **Sud du Mali (San Pedro à 963 km de Bamako) ;** • **Est de la Guinée (San Pedro à 617 km de N'Nzérékoré) ;** • **Est du Libéria (San Pedro à 120 km de Harper) ;** • Port en eau profonde, ouvert sur la mer, avec un tirant d'air illimité ; Positionnement géo stratégique maritime par rapport au range atlantique : Dakar, Conakry, Freetown, Monrovia, Tema, Takoradi, Cotonou, Lomé, Libreville, Luanda, et Durban.
Infrastructures et équipements	• Port en eau profonde protégé par deux (2) jetées de 145 m et 265 m de long ; • Chenal d'accès dragué à -13,5 m, 650 m de long et de 150 m de large ; • Existence d'engins performants de manutention bord et terre au PSP dont 04 grues mobiles portuaires ; • Existence d'un terminal à conteneurs (5 ha) et d'un terminal polyvalent (4 ha) ; 03 terminaux spécialisés : **Huilier (20 000T capacité de production) ;** **Céréalier (11 000T capacité de stockage instantané) ;** **Cimentier (600 000T capacité de production) ;** • Plate-forme avec un Parc à bois de 7 ha situé dans la zone portuaire ; • Système informatique de communication communautaire performant ; • Eclairage du port de commerce satisfaisant pour les opérations de nuit; • Domaine portuaire de 2 000 ha exploité seulement à 25% soit 1 500 ha disponibles.
Management et gestion	• Place bancable saine et performante avec la présence de plusieurs compagnies d'assurances et établissements bancaires dont la BCEAO ; • Conformité du port aux normes du code ISPS depuis 2004 ; certificat renouvelé en 2009 et 2014 ; • Ports certifié ISO 9001 - ISO 14001 et OHSAS 18 001; • Conduite d'une politique de management de proximité et participative, offrant une tribune d'expression à tous les opérateurs par le PASP ; • Offre tarifaire compétitive et attractive (tarifs compétitifs) ; • Existence sur la plateforme portuaire de structures publiques, para publiques et privées pour l'exécution des taches et formalités nécessaires à l'exécution des activités portuaires : Conseil du café cacao ; Conseil du coton et de l'anacarde ; communauté portuaire ; Services phyto sanitaires ; Douanes ; Affaires maritimes et portuaires ; Experts maritimes ; WEB Fontaine avec son Guichet Unique du Commerce Extérieur ; Marine Nationale ; Police ; Gendarmerie ; Eaux et Forêts ; Forces Républicaines de Côte d'Ivoire, Pilotage (Ires) et Remorquage / lamanage (Petrussienne) ; etc. • Bon dispositif de sécurité et sureté offert aux navires ; • Existence de plusieurs lignes maritimes régulières (MSC, CMA CGM, MAERSK / SAFMARINE, GRIMALDI…)
Performances	• Temps d'attente en rade extérieure n'excédant pas 48h ; • Cadence de manutention des (04) grues mobiles en opération sur les porte-conteneurs (60 mvts/heure minimum) ; • Bonne optimisation des escales navires par la mise en place d'un règlement d'exploitation complété par des modes opératoires spécifiques ; Accroissement du trafic annuel marchandises : **2011 : 1 800 000 T** **2012 : 3 230 000 T** **2013 : 4 326 000 T** **2014 : 4 738 000 T** Soit une évolution de 163% sur une période de quatre années.

2. Opportunités de la place portuaire de San Pedro

OPPORTUNITES	
Situation géographique	• Port accessible 24 h/24 h et 7 jours /7 jours ; • Développement des activités de transbordement sur la Côte Ouest Africaine ; • Captation du trafic de l'hinterland national et sous régional (ressources minières, forestières et agricoles); • Potentiel agricole de la région de San Pedro offrant aux unités industrielles la proximité des matières premières abondantes et diversifiées (café, cacao, palmier à huile, cajou, hévéa, bois…) .
Infrastructures et équipements	• Accueil navires de grande taille ; • Fluidité sur les voies d'accès au Port et dans toute la ville, (rayon d'action de moins de 10 km) favorisant une célérité dans l'exécution des opérations de transport/ logistique : positionnement, relevage, livraison import et transferts ; • Projet de construction de l'Autoroute Abidjan – San Pedro ; • Ouverture prochaine des Corridors Sud-Ouest, Nord et Nord-Ouest (Frontière Est Libéria, Frontière Sud Mali et Frontière Est Guinée) ; • Projets d'aménagement de plateformes logistiques de type ports avancés à Odienné, Man et Touba ; • Ville desservie par une ligne aérienne régulière (aéroport international en projet à court terme) • Existence de commodités d'une ville moderne : Etablissements hôteliers, hôpitaux, cliniques, restaurants, écoles, pharmacies… • Construction d'une université en projet .
Management et gestion	• Main d'œuvre abondante, qualifiée et diversifiée ; • Dématérialisation des formalités et optimisation de la chaine logistique à partir du système d'information communautaire (ERP Portuaire) ; • Délivrance du code Import-Export par la Direction Régionale du Commerce ; • Communication simple et fluide entre les opérateurs de la place portuaire .
Performances	• Projets structurants du port devant permettre un accroissement significatif du trafic portuaire .

Lifting Global Trade.

APM TERMINALS

Offres de services

L'histoire d'APM Terminals en Côte d'Ivoire, qui remonte à une trentaine d'années, se caractérise par la manutention des navires, le transport des conteneurs et la gestion des entrepôts et parcs à conteneurs à Abidjan et San Pedro. De nos jours, une équipe d'experts s'efforce de trouver des solutions dans les domaines suivants:

- Manutention des navires (conteneurs et conventionnels)
- Transfert et manutention de conteneurs vides
- Stockage de conteneurs pleins (frigorifiques et secs)
- Livraison/positionnement de conteneurs
- Entreposage de marchandises
- Manutention de marchandises en vrac (cacao, cajou…..)

Participation

La société APM Terminals est également actionnaire de SITARAIL (compagnie de chemin de fer locale) et de PACOCI (palettisation et réparation de conteneurs), ce qui renforce d'autant notre engagement à développer l'extension des services et des modes de transport pour les clients.

Des investissements et des améliorations opérationnelles continues sont en cours dans le cadre d'une perspective économique et sociale positive.

Safety for Life

Notre réseau mondial de Logistique terrestre

Contact : 00 225 21 21 91 00

AVANTAGES COMMERCIAUX, FISCAUX ET DOUANIERS OFFERTS PAR L'ETAT ET LE PORT DE SAN PEDRO AUX OPERATEURS

Les entreprises qui souhaitent s'installer au Port de San Pedro pour la réalisation d'activités commerciales et industrielles bénéficieront des avantages accordés par l'Etat Ivoirien dans le cadre de la promotion des investissements dans cette région.
A ces avantages, il convient d'ajouter les facilités commerciales offertes sur la place portuaire de San Pedro pour accompagner les opérateurs dans la réalisation de leurs activités dans un environnement portuaire sécurisé et accessible grâce aux missions de fluidité routière.

I- Mesures fiscales accordées par l'Etat de Côte d'Ivoire

L'Etat de Côte d'Ivoire a réformé plusieurs textes existants dans le but de favoriser et promouvoir le développement des activités économiques au plan national. Le port de San Pedro tire profit de l'application de ces nouvelles dispositions légales. Ainsi, en ce qui concerne la législation relative aux avantages fiscaux et douaniers offerts par l'Etat Ivoirien, l'on peut citer :

- l'ordonnance 2012-487 du 07/06/2012 portant code des investissements et son décret d'application n°2012-1123 du 30/11/2012 ;
- l'ordonnance 2014-162 de 02/04/2014 portant réduction des coûts fiscaux en cas de création d'entreprise.

1- Avantages du code des investissements et de son décret d'application

Selon l'ordonnance 2012-487 portant code des investissements et le décret 2012-1123 fixant les modalités d'application de ladite ordonnance, le Port de San Pedro est classé dans la zone B du territoire ivoirien.
Les entreprises qui envisagent réaliser des projets d'investissement dans cette zone peuvent être admises au régime de déclaration ou au régime d'agrément selon la nature de l'activité.

REGIMES	DESCRIPTION	AVANTAGES
Régime de déclaration	Les entreprises admises à ce régime bénéficient en phase d'exploitation pendant une durée de huit (08) ans sans limitation du seuil d'investissement:	• exonération de l'impôt sur le bénéfice industriel et commercial ou de l'impôt sur le bénéfice non commercial ou de l'impôt sur le bénéfice agricole ; • exonération de la contribution des patentes et licences ; • réductions de 80% du montant de la contribution à la charge des employeurs, à l'exclusion de la taxe d'apprentissage et de la taxe additionnelle à la formation professionnelle continue . **Les exonérations portant sur le bénéfice industriel et commercial ou le bénéfice non commercial ou l'impôt sur le bénéfice agricole et la contribution des patentes et licences sont réduites à 50%, puis à 25% des montants normalement dus, respectivement à l'avant dernière et la dernière année de bénéfice des avantages**
Régime d'agrément	Les entreprises admises au régime d'agrément à l'investissement pour les investissements relatifs aux opérations de création ou de développement d'activités bénéficient des avantages suivants :	• réduction de 50% du montant des droits à payer à la douane portant sur les équipements et matériels ainsi que sur le premier lot de pièces de rechange, pour un montant d'investissement inférieur à un milliard de francs CFA, exception faite des prélèvements communautaires ; • réduction de 40% du montant des droits à payer à la douane portant sur les équipements et matériels ainsi que sur le premier lot de pièces de rechange, pour un montant d'investissement au moins égal à un milliard de francs CFA, exception faite des prélèvements communautaires ; • exonération totale de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) . **La valeur du premier lot de pièces de rechange doit représenter au maximum une proportion de 10% de la valeur d'acquisition des biens d'équipements .**

Régime d'agrément	Durant la période d'agrément les entreprises agréées bénéficient, pour un investissement d'un montant inférieur à un milliard de francs CFA, des avantages suivants :	• exonération de l'impôt sur le bénéfice industriel et commercial ou de l'impôt sur le bénéfice non commercial ou de l'impôt sur le bénéfice agricole ; • exonération de la contribution des patentes et licences ; • réduction de 75% du montant de la contribution à la charge des employeurs, à l'exclusion de la taxe d'apprentissage et de la taxe additionnelle à la formation professionnelle continue .
	Pour un montant des investissements au moins égal à un milliard de francs CFA, les entreprises agréées bénéficient des avantages suivants :	• exonération de l'impôt sur le bénéfice industriel et commercial ou de l'impôt sur le bénéfice non commercial ou de l'impôt sur le bénéfice agricole ; • exonération de la contribution des patentes et licences ; • exonération de l'impôt sur le patrimoine foncier ; • réduction de 75% du montant de la contribution à la charge des employeurs, à l'exclusion de la taxe d'apprentissage et de la taxe additionnelle à la formation professionnelle continue. **Les exonérations portant sur le bénéfice industriel et commercial ou le bénéfice non commercial ou l'impôt sur le bénéfice agricole et la contribution des patentes et licences sont réduites à 50%, puis à 25% des montants normalement dus, respectivement à l'avant dernière et la dernière année de bénéfice des avantages .**

2- Ordonnance 2014 de la 02/04/2014 portante réduction des coûts fiscaux en cas de création d'entreprise

Selon cette ordonnance, les frais d'enregistrement des statuts, la Déclaration Notariée de Souscription et de Versement (DNSV), les droits de timbres, le bordereau de dépôt et la Déclaration Fiscale d'Existence (DFE) sont supprimés dans le cadre des frais liés à la création d'entreprise au capital social de 10 000 000 de francs CFA maximum.

II- Facilités commerciales sur la place portuaire de San Pedro

1- Facilités offertes par le Port Autonome de San Pedro

Des avantages commerciaux sont accordés par le Port Autonome de San Pedro sous différentes formes aux opérateurs afin de faciliter leurs activités. Il s'agit notamment :

- des ristournes et des exonérations accordées aux nouveaux importateurs sur les redevances portuaires et des exonérations accordées aux investisseurs sur la redevance domaniale pour les nouvelles installations en fonction de la nature et de l'importance des investissements ;
- de la mise en place d'une task force constituée de tous les intervenants de la chaîne logistique pour l'accompagnement de nouvelles opérations ;
- d'une assistance dans le montage de projets des nouveaux opérateurs ;
- de la présence d'un magasin sous-douane d'une capacité de 10 000 tonnes en stockage instantané dédié aux activités d'importation et de transit ;
- de la présence d'un parc de stationnement de 200 camions remorques ;
- de l'existence d'une Communauté Portuaire dynamique composée de tous les secteurs d'activités économiques.

2- Facilités administratives et opérationnelles

La présence de structures intervenant dans le commerce extérieur sur la place portuaire de San Pedro contribue à la facilitation des procédures administratives et opérationnelles. Il s'agit de :

- l'installation en 2014 d'un guichet unique Café-Cacao pour faciliter les procédures d'exportation du café, du cacao et leurs dérivés à partir du Port de San Pedro ;
- l'installation d'une antenne de Webb Fontaine avec son Guichet Unique du Commerce Extérieur (GUCE) ;
- la présence du Conseil de Régulation, de Suivi et de Développement des Filières Coton et Anacarde, en abrégé «le Conseil du Coton et de l'Anacarde» ;
- l'installation d'une antenne de la Cour d'Arbitrage de Côte d'Ivoire (CACI) pour l'amélioration du climat des affaires (existence d'une charte de médiation entre les membres de la Communauté portuaire et la CACI) ;
- la présence de plusieurs banques ; établissements financiers et maisons d'assurances.

3- Sécurité et fluidité routière

Sécurité et sûreté

Les installations portuaires sont conformes au code ISPS. En outre, l'Autorité Portuaire s'est engagée dans la démarche d'obtention de la norme ISO 28000 qui concerne le management de la chaîne d'approvisionnement pour mieux maîtriser les risques de sûrété et notamment les risques de vol, de terrorisme, de piraterie et de fraude.

Sur la place portuaire il existe : un Groupement de Sapeurs-pompiers du port ; une Gendarmerie composée du Groupe de Sécurité Portuaire (GSP) et d'une brigade.

Fluidité routière

Des missions de fluidité sont régulièrement organisées en vue d'améliorer l'accessibilité du Port de San Pedro. Ces missions se préoccupent notamment de :

- l'état des voies de desserte en collaboration avec le Ministère en charge des infrastructures routières;
- la maîtrise du nombre de barrages autorisés en collaboration avec les Ministères en charge des questions de sécurité et de libre-échange.

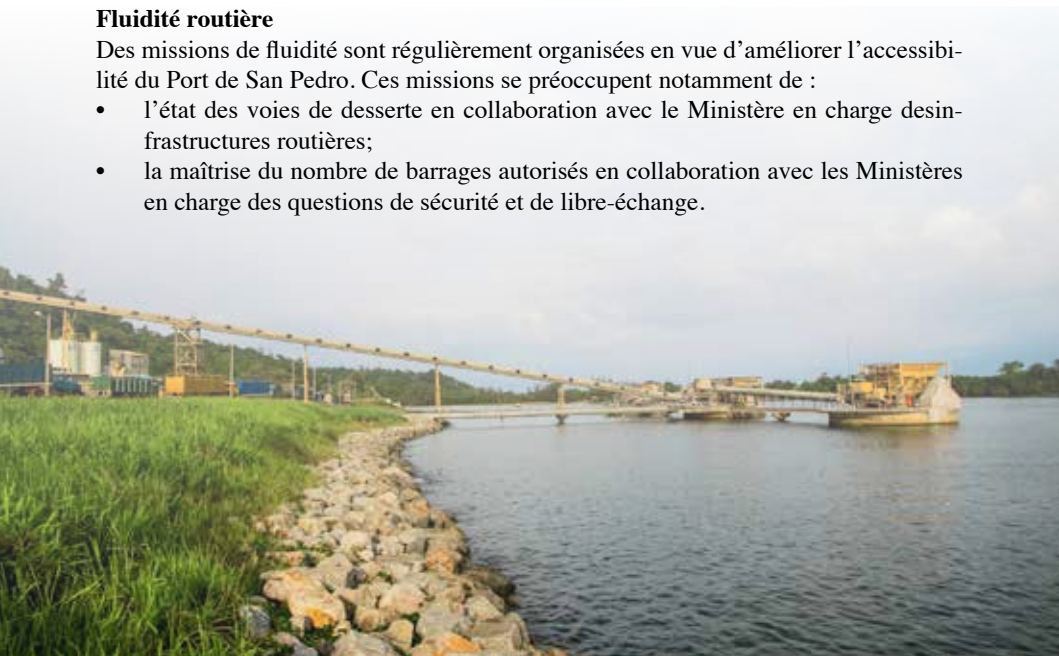

CMA CGM

Leader du transport en Afrique et N°1 en Côte d'Ivoire

CMA CGM

www.cma-cgm.com

DELMAS

ABIDJAN : (+225) 21 23 59 00
SAN PEDRO : (+225) 21 23 59 03

Sur tout le continent : Algérie ; Angola ; bénin ; Burkina Faso ; Burundi ; Cameroun ; cap vert ; Centrafrique ; Tchad ; Congo ; Congo ; Djibouti ; Egypte ; guinée équatoriale ; Gabon ; Gambie ; Ghana ; guinée Bissau ; guinée Conakry ; Kenya ; Liberia ; Libye ; Malawi ; mali ; Mauritanie ; Maroc ; Mozambique ; Namibie ; Niger ; Nigeria ; Rwanda ; Sao Tomé ; Sénégal ; sierra Leone ; somalie ; Afrique du sud ; sud soudan ; soudan ; Tanzanie ; Togo ; Tunisie ; Uganda ; Zambie ; Zimbabwe.

PROJETS DE DEVELOPPEMENT ET D'EXTENSION DU PORT DE SAN PEDRO

La vision de l'Autorité portuaire est de « Faire du port de San Pedro un pôle de développement géo-stratégique de la Côte d'Ivoire et moteur de l'intégration régionale avec des terminaux opérés dans le cadre d'un partenariat public-privé ».
Conformément à cette vision, un schéma directeur de développement à l'horizon 2035 a été élaboré. Les principaux projets dont l'objectif général est l'amélioration de l'offre de service portuaire sont :

N°	Intitulé	Objet	Description sommaire	Période des travaux
1	**Construction et Exploitation D'un terminal a Conteneurs**	Disposer d'un terminal à conteneurs doté d'équipements de manutention de dernière génération en vue d'accroître le volume de trafic et la valeur ajoutée portuaire	. Construction d'au moins 700 mètres de linéaire de quai fondé à -15 mètres ; . Aménagement des voies d'accès ; . Aménagement de terre-pleins de 23 hectares; . Fourniture et installation d'équipements de manutention ; . Dragage du chenal et du plan d'eau intérieur	2016-2019
2	**Amenagement et exploitation d'un terminal polyvalent commercial**	Augmenter la capacité de traitement des marchandises non conteneurisées (Cacao, Riz, Huile de palme…)	. Allongement du quai actuel (600 mètres) de 175 mètres de linéaire supplémentaire ; . Fourniture et installation d'équipements de manutention . Traitement des trafics de marchandises conventionnelles dont le fret roulant, le trafic RoRo, l'huile de palme, et l'importation de céréales avec un trafic annuel estimé à 3,2 millions de tonnes .	2016-2018
3	**Construction d'un terminal polyvalent industriel**	Disposer d'infrastructures portuaires nécessaires au traitement des produits de manganèse, d'engrais, de produits cimentiers…	. Construction d'un quai de 270 mètres de linéaire fondé à -14 mètres ; . Aménagement d'une zone de stockage 10 hectares ; . Fourniture et installation d'équipements de manutention .	2016-2018
4	**Viabilisation, amenagement et exploitation d'une plate forme logistique et zone industrielle de 150 ha**	Aménager et mettre à la disposition des opérateurs du secteur privé des terrains viabilisés pour le développement d'industries de transformation et de zone franche industrielle et commerciale	. Réalisation de remblaiement partiel du domaine portuaire ; . Morcellement de la superficie obtenue ; . Viabilisation des terrains (réalisation des réseaux VRD) .	2016-2019
5	**Construction et exploitation d'une plateforme logistique petroliere**	Aménager une plateforme nécessaire aux opérations d'exploration pétrolière	. Construction d'un quai de 200 mètres de linéaire fondé à -15 mètres ; . Conception du quai avec des blocs évidés emplis de matériaux de carrière ou de dragage qui auront une largeur de 9,5 mètres ; . Aménagement de terre-pleins de 4,5 hectares pour accueillir des supply boats .	2016-2018
6	**Amenagement d'une plate forme logistique integree a odienne**	Optimiser le traitement du trafic en provenance et à destination du Mali, du Nord Est de la Guinée et du Nord-Ouest de la Côte d'Ivoire	. Aménagement d'un site de 200 hectares ; . Installation de toutes les administrations impliquées dans le traitement de la marchandise . Réalisation des entrepôts et autres magasins pour le stockage du fret ; . Regroupement de petits commerces et de collecte d'impôts .	2017-2019

7	**Construction d'un port de peche semi-industrielle**	Transformer le port de pêche actuel en un port de pêche semi-industrielle	. Dragage du chenal d'accès au port de pêche ; . Construction de 200 mètres de linéaire de quai fondé à 6 mètres ; . Construction de fabrique de glace ; . Construction d'hangars, de chambre froide .	2017-2019
8	**Construction et exploitation d'un depot de produits d'hydrocarbure au port de san pedro**	Disposer d'infrastructures nécessaires au stockage des besoins de l'hinterland du port de San Pedro en produits pétroliers et en gaz	.. Construction d'un poste pétrolier fondé à -12,50 mètres ; . Aménagement d'une zone de stockage de 15 hectares ; . Construction d'un centre emplisseur ; . Construction d'un pipeline reliant le centre emplisseur et le quai .	2017-2020
9	**Construction d'un terminal mineralier au port de san pedro**	Disposer d'infrastructures nécessaires à l'exportation de grandes quantités de produits de fer et nickel de l'Ouest du Pays et de l'Est de la Guinée	. Aménagement d'une zone de stockage de 200 hectares ; . Construction de quais fondés à -22 mètres et des digues de protection selon l'option choisie : . Option 1 : Développement d'un port en eau profonde incluant le terminal minéralier ; . Option 2 : Construction d'un wharf minéralier dédié exclusivement au traitement de minerai (fer, manganèse, etc.) .	2017-2022

La construction d'un chemin de fer reliant les villes de San Pedro et de Man, le bitumage des voies routières reliant le port de San Pedro au Mali et à la Guinée et la construction d'un pont sur le fleuve Cavally pour la connexion avec le Liberia sont également nécessaires pour l'acheminement de fret au port de San Pedro. Les états d'avancement des connexions routières se présentent comme suit :

- Corridor San Pedro - Bamako par Tengréla : reste à bitumer les tronçons Kani - Boundiali long de 130 km (Financement BAD) et Frontière Côte d'Ivoire - Zantiébougou (au Mali) long de 140 km (Financement BAD) ;
- Tabou - Frontière Libéria y compris la construction du pont sur le fleuve Cavally : (Financement BAD acquis et appel d'Offre déjà lancé, démarrage des travaux en 2016) ;
- Bloléquin - Toulepleu - Frontière Libéria (Financement BAD acquis et appel d'Offre déjà lancé, démarrage des travaux en 2016) ;
- Danané - Frontière Guinée long de 47 km (Financement BAD acquis et appel d'Offre déjà lancé, démarrage des travaux en 2016).
- A ces projets structurants, il faut ajouter des projets d'accompagnement à grand potentiel d'énergie en l'occurrence la construction de deux centrales thermiques à charbon d'une capacité de 700 mégawatts sur le domaine portuaire à court terme et la construction du barrage de Soubré en cours de finalisation.

LES GRANDS MOULINS D'ABIDJAN

Notre savoir-faire à votre service

www.gma.ci - Email : info.client@gma.ci - Tél : + 225 21 21 74 00

PROCEDURES DE PASSAGE DE LA MARCHANDISE AU PORT DE SAN PEDRO

Le bureau des douanes de San Pedro est ouvert à tous les régimes douaniers et à tous les produits faisant objet du commerce international.

I- Procédure générale d'importation de la marchandise

La procédure actuellement appliquée est celle du Guichet Unique du Commerce Extérieur (GUCE) de Webb Fontaine.
La solution de Guichet Unique du Commerce Extérieur de Webb Fontaine est une plateforme unique regroupant tous les acteurs du commerce extérieur. Elle apporte une simplification et une uniformisation des procédures commerciales, la célérité des opérations commerciales, la facilitation des échanges ainsi qu'une dématérialisation des documents commerciaux.
Grâce aux modules du GUCE, les opérateurs économiques n'ont plus besoin de :

- se déplacer dans les banques commerciales pour effectuer leurs domiciliations ;
- soumettre une Déclaration Anticipée à l'Importation (DAI) puis une Fiche de Renseignements à l'Importation (FRI), dans la mesure où ces deux documents ont été uniformisés afin de donner naissance à un document unique, la Fiche de Déclaration à l'Importation (FDI) qui est transmise électroniquement ;
- se déplacer afin d'obtenir la validation de leur FDI, puisque l'autorisation de l'Etat (ministère du Commerce) est obtenue en ligne ; les déclarants et importateurs ont la possibilité de consulter le statut de leurs dossiers directement en ligne.

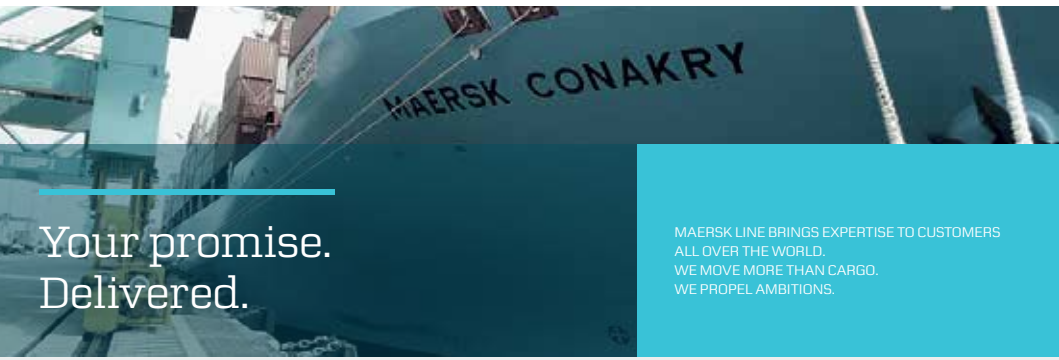

We offer you:

•Connections to our broad global network allowing to connect all ports in the world while getting the flexibility required by West African markets dynamics.
• Regular weekly sailings out of San Pedro allowing to cope with impressive market growth.
•Equipment availability and quality matching your requirements for all cargo
•Customer centric organisation with strong e-commerce platform allowing easy and timely service .

Our contacts :
Maersk Cote D'Ivoire S.A
Tel:+225-34714679
Email :Michel.koffi @maersk.com

MAERSK LINE

ETAPES		INTERVE-NANTS	DELAIS	TACHES
Commande de la marchandise	Domiciliation de la facture	Transitaire	Le même jour	Dès réception des factures certifiées conformes de l'importateur, le transitaire soumet la demande de domiciliation à la banque indiquée sur la facture
	Etablissement d'une FDI	Transitaire	Le même jour	Accéder sur internet à la plateforme du GUCE : www.guce.ci de Webb fontaine. Se connecter au module de Transaction Commerciale (TC), renseigner et suivre la procédure en ligne pour l'obtention de la FDI
Embarquement de la marchandise	Etablissement et validation du BSC	Fournisseur ou son transitaire au port de départ	Le même jour	Dès l'embarquement de la marchandise, l'importateur ou son transitaire, va sur la plateforme internet de l'OIC : www.oic.ci Renseigner et suivre la procédure en ligne pour la création du BSC .
	Emission du RFCV (Rapport Final de la Classification et de la Valeur)	Transitaire / Importateur	5 jours	Dès l'embarquement de la marchandise, l'importateur ou son transitaire met à disposition du GUCE la FDI, le connaissement, la facture commerciale selon l'incoterm, la liste de colisage ou autres documents d'importation afin de faciliter l'analyse de la valeur et la classification pour pouvoir ressortir la valeur exacte de la marchandise soumise au dédouanement à l'import . (cas valeur FOB supérieure ou égale à 1 million FCFA) Au cas où la valeur FOB est inférieure ou égale à 1millions FCFA*
Avant l'arrivée de la marchandise	Ordre de transit	Importateur / Transitaire	Le même jour	L'ordre de transit constitue le contrat engageant l'importateur et son transitaire. L'importateur le fait parvenir à son transitaire

ETAPES		INTERVE-NANTS	DELAIS	TACHES
Arrivée de la marchandise	Conduite en douane	Commandant ou capitaine de bord	24h qui suivent l'accostage du navire	Dépôt du manifeste cargo en douane à la subdivision douanière .
		Douane	Le même jour	Ecor (dénombrement des marchandises)
	Mise en douane	Consignataire	72 h	Avant l'arrivée de la marchandise ou après accostage, le consignataire renseigne le SYDAM (système de dédouanement automatique de la marchandise) à partir du manifeste cargo import en vue d'établir le manifeste SYDAM avec possibilité d'éclater le connaissement maritime en plusieurs lignes à la demande de l'importateur et en fonction de ses besoins économiques.
	Levée de l'assurance nationale obligatoire	Transitaire (sur la base de l'OT)	Le même jour	Le transitaire souscrit à une assurance couvrant au moins 95% du coût de la marchandise et du fret
	Validation de la déclaration en détail	Transitaire	Le même jour	Le transitaire rassemble les documents communs et spécifiques exigibles (BL, factures, packing list…) liées à la marchandise et valide la déclaration en détail dans le SYDAM
	Passage de la déclaration et enlèvement de la marchandise	Transitaire/ douanier	48 h ouvrables	Apres édition et passage de la déclaration à l'import et l'obtention du Bon à Enlever (BAE), l'opérateur dispose de sa marchandise

*** Dédouanement hors Webb Fontaine s'adresser à la Direction d'Analyse, du Risque, du Renseignement et de Valeur (DARRV) des douanes. Les marchandises dont la valeur FOB est inférieure ou égale à 1 million (1 000 000) FCFA en conformité avec la circulaire 1626 du 31 juillet 2013 .**

Cette procédure exceptionnelle ne nécessite pas la production des documents exigés dans le cadre d'une inspection ordinaire.

La démarche à suivre est la suivante :

- Dépôt par l'importateur ou son représentant des documents (factures détaillées, Lettre de Transport Aérien (LTA) et liste de colisage auprès des services de la DARRV).
- Inspection par les vérificateurs de la DARRV dans les lieux de transfert, en présence de l'importateur ou de son représentant .
- Émission de l'Attestation d'Evaluation par la DARRV dans le délai de quarante-huit (48) heures après l'inspection .
- Transmission dans le SYDAM des données de l'Attestation d'Evaluation et remise de la copie originale à l'importateur dans les mêmes délais .

Bolloré
AFRICA LOGISTICS

Construisons l'avenir ensemble.

Bolloré Africa Logistics est le premier réseau de logistique intégrée et le premier opérateur de partenariats public-privé portuaires et ferroviaires en Afrique.

En Côte d'Ivoire, nous opérons avec **SITARAIL**, **ABIDJAN TERMINAL, CARENA** et avons récemment remporté la gestion du nouveau terminal à conteneurs dans le cadre d'un consortium.

Présent dans 6 villes en Côte d'Ivoire, avec des équipes impliquées sur le terrain, Bolloré Africa Logistics au travers de ses investissements et de son expertise participe à l'essor économique du pays.

Ses actions dans les domaines de la Santé et l'Education, axes stratégiques de sa politique de Développement Durable qui intègre également les valeurs de respect de l' Environnement et d'Ethique, font de Bolloré Africa Logistics un acteur de premier plan dans le tissu social en Côte d'Ivoire.

HAVAS AFRICA

Bolloré Africa Logistics Côte d'Ivoire
Siège Social Treichville Avenue Christiani • 01 BP 1727 Abidjan 01 R.C.I.
Tél. : (225) 21 22 04 20 - Fax : (225) 21 22 06 90 / 91 / 92
Agences en Côte d'Ivoire : San Pedro BP 369 - Tél. : (225) 34 71 16 91 - Fax : (225) 34 71 22 63 / Bouaké BP 346
www.bollore-africa-logistics.com

S.E.P.B.A.

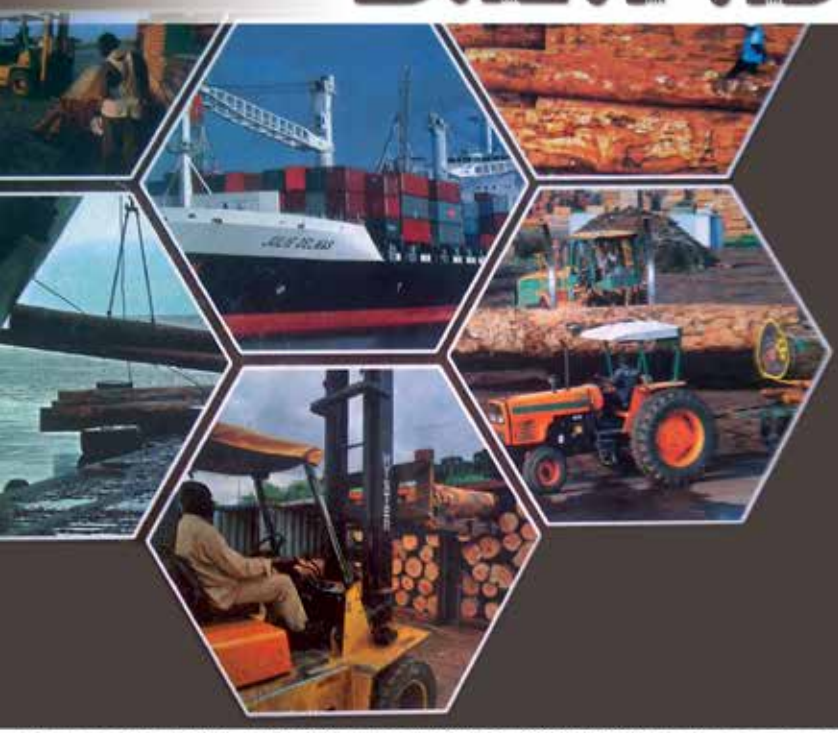

Boulevard de la Paix - BP 2326 ABIDJAN 01-Tél: 20 30 33 60/ 61 (lignes groupées)-Fax: 20 30 33 69
Zone Portuaire San Pedro : BP 322 SAN PEDRO - Tel: 34 71 94 00 / 01 03 - Fax: 34 71 18 00

II- Procédure générale d'exportation de la marchandise

ETAPES	INTERVENANTS	DELAI	AVANTAGES
Formalités préalables à l'exportation	Exportateur	Se référer aux structures compétentes et à charge	Cette phase permet à l'opérateur économique de se procurer ou se munir de documents de base devant accompagner la déclaration en détail. **Un agrément d'exportation comprenant la qualité d'exportateur agréé à obtenir auprès des organismes dédiés :** • Conseil du café cacao (Café cacao) ; • Conseil du coton et de l'anacarde (coton anacarde) ; • Sous-Direction de l'inspection port grume des Eaux et Forêts (bois) ; • Etc **Les différentes autorisations** • D'exportation pour le café cacao (formule 1) du conseil café cacao ; • D'exportation pour le cajou et coton ; • D'empotage pour les marchandises conteneurisées et soumises au DUS. (café, cacao, cajou avec coque) ; • D'enlèvement ou d'acheminement pour celles en conventionnel ; • Certificat de spécification pour bois . **Les documents commerciaux** • Facture commerciale en conformité avec le contrat de vente ou de transfert • Engagement de change, attestation d'exportation • Certificat d'origine • Les attestations et certificats de qualité • Les bulletins de vérification (société d'inspection, concessionnaires, etc…) • Les demandes de traitement phyto sanitaire sont adressées aux services de l'Agriculture • Les fiches d'empotage de la douane .
Régime d'agrément	Exportateur / transitaire consignataire agrées	Immédiatement	• L'exportateur prend attache avec un consignataire pour réserver un navire ; • L'exportateur transmet l'OT au transitaire; • Après la réception de l'OT, le transitaire constitue la liasse documentaire (documents financiers, commerciaux et administratifs) ; • Par la suite, le transitaire édite la déclaration en détail dans le SYDAM et fait le passage en douane (48h maximum). **NB : une fois la déclaration éditée le transitaire dispose de 72h pour la déposer en douane.** • Le transitaire muni du bon à enlever (BAE) délivré par la douane s'oriente vers l'acconier pour le dépôt du BAE • Sur la base du BAE, l'acconier édite le bon à embarquer (BAE) .

III- Procédure de gestion de la marchandise en transit

1- Le régime T1 : régime douanier suspensif des droits et taxes.

ETAPES		INTERVE-NANTS	DELAIS	TACHES
Commande de la marchandise	Ordre de transit/ Instruction d'Exportation (IE)	Importateur / transitaire	Le même jour	L'ordre de transit constitue le contrat engageant l'Importateur et son transitaire. L'importateur le fait parvenir à son transitaire
	Etablissement du manifeste SYDAM	Consignataire	48 h	48h avant l'arrivée de la marchandise, le consignataire renseigne le SYDAM (système de dédouanement automatique de la marchandise) à partir du manifeste cargo import
Débarquement de la marchandise	Etablissement d'une D25	Transitaire	Le même jour	Le transitaire établit une D25 sur la base du certificat d'origine, facture et BL .
	Etablissement de la liste de chargement	Transitaire	Le même jour	Après payement de la caution, des balises et des macarons à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Cote d'ivoire, la liste de chargement est générée .
	Edition de la déclaration T1	Transitaire/ douanier	Le même jour	Avec les tous les documents relatifs à la marchandise (liste de chargement, rapport de chargement..), la douane génère le T1 et autorise le départ .
	Suivi de la marchandise	Transitaire/ douanier	Le même jour	Avec l'autorisation de la Douane, la marchandise prend le départ sur l'itinéraire prévu .
				Aux différents bureaux de douane de Bouaké, Ferké, Pogo ou Ouangolo : faire valider le passage des camions (mention VU PASSER) ;
				Pour la destination Liberia, une escorte douanière est obligatoire
	Passage frontière	Transitaire/ douanier	Le même jour	Au dernier bureau frontière, la douane Ivoirienne contrôle et valide la marchandise dans le module T1.
	Clôture de l'opération de Transit	Transitaire/ douanier	30 jours	Les opérations de transit sont clôturées lorsque le transitaire présente au bureau de départ et ce dans un délai de 30 jours, le visa authentique du bureau de douane du pays destinataire apposé sur la déclaration T1 (Acquis retour)

NB : *Le transit national est un régime qui permet le déplacement des marchandises entre deux bureaux de douane du même pays. Dans ce cas, le transitaire lève une déclaration en détail D15 dans le bureau d'entrée qui permet le déplacement de la marchandise jusqu'au bureau de sortie pour être ensuite mise à la consommation ou réexportée.*

2- Régime de l'admission temporaire

Communément appelé D18, le régime de l'Admission Temporaire (AT) – IM5 est un régime suspensif prévu par les articles 36, 37, 38, 39 et 40 du code des douanes.
Il consiste en la suspension totale ou partielle des droits et taxes exigibles pour une marchandise étrangère pénétrant sur le territoire douanier national en vue d'y subir un complément de main d'œuvre ou d'y être fabriquée sous la condition d'être réexportée, mise en entrepôt ou mise à la consommation.

Ce régime est accordé dans les conditions définies par le décret n° 64-301 du 147 août 1964.

Différents types d'admission temporaire

Le décret n° 64 -301 du 14 août 1964 définit quatre (4) types d'Admissions Temporaires :

i. Admission Temporaire pour transformation ou perfectionnement actif
ii. Admission temporaire ordinaire
iii. Admission Temporaire exceptionnelle ou occasionnelle
iv. Admission Temporaire pour le matériel d'entreprise (ATME)

TYPES	DESCRIPTIONS
Admission Temporaire pour transformation ou perfectionnement actif	• Elle s'applique à tous les produits susceptibles de recevoir une ouvraison, une transformation ou un complément de main d'œuvre afin d'être réexportés . • Elle est accordée sur décision du Directeur Général des Douanes agissant par délégation du Ministère de l'Economie et des Finances. Elle est accordée pour douze (12) mois renouvelable .
Admission temporaire ordinaire	• Elle s'applique à des produits finis importés et utilisés en l'état tels que : les emballages, les véhicules, les pièces de rechanges etc . • La durée du régime est de 12 mois .
Admission Temporaire exceptionnelle ou occasionnelle	• Elle s'applique à des objets destinés à être utilisés en état et est accordée par décision du Directeur Général des Douanes. On peut citer les objets importés pour réparation, essai ou expérience, de foire, d'exposition, les emballages ou objets dont l'importation présente un caractère individuel et exceptionnel non susceptible d'être généralisé .
Admission Temporaire pour le matériel d'entreprise	• Ce type d'Admission Temporaire est octroyé aux matériels destinés à des travaux d'utilité publique (intérêt général) . • Construction des routes, terrain de sport, lieu de culte, etc .

Conditions d'octroi des Admissions Temporaires

Pour bénéficier de l'Admission Temporaire, les importateurs doivent souscrire un acquit à caution par lequel ils s'engagent à :

- Réexporter ou constituer en entrepôt les produits admis temporairement dans le délai fixé ;
- Satisfaire aux obligations prescrites par la loi et les règlements sur l'Admission Temporaire et supporter les sanctions applicables en cas d'infractions ou de non décharge des acquis.

3- Le régime de l'entrepôt de douane

Anciennement connu sous le vocable de D11, le régime de l'entrepôt de douane IM7 est un régime suspensif de droits prévu par les articles 119 à 139 du code des douanes. L'entrepôt de douane est un régime douanier qui permet d'emmagasiner ou de stocker sur le territoire douanier en suspension des droits et taxes exigibles à l'exception de la RSTA des marchandises étrangères qui pourront y séjourner avant d'etre mises à la consommation ou réexportées pour un délai déterminé. Les marchandises bien que séjournant sur le territoire national, sont considérées comme étant toujours à l'étranger, c'est le principe de l'extra territorialité.

Il existe trois catégories d'entrepôts :

i. L'entrepôt réel ou public
ii. L'entrepôt spécial
iii. L'entrepôt fictif ou privé

TYPES	DESCRIPTION
L'entrepôt réel ou public (Art. 121 à 123 du code des douanes)	• L'entrepôt réel est concédé par décret aux collectivités locales (CCI, organismes publics, OIC, ports autonomes) avec une durée de 3 ans pour les marchandises stockés • Il fonctionne sous la surveillance permanente du service des douanes et sous la responsabilité des clients qui perçoivent des taxes des entrepositaires c'est-à-dire le client .
L'entrepôt spécial (Art. 124 à 125du code des douanes)	• C'est un régime suspensif de droit qui permet le stockage des marchandises présentant des dangers particuliers ou demandant une installation spéciale (produits pétroliers, tabac, produits concernés par le froid, vin, substances explosives…) • Le délai de séjour est de deux ans (02) soit vingt quatre (24) mois .
L'entrepôt fictif ou privé (Art. 127 à 132 du code des douanes)	• Il est accordé par le Directeur General des Douanes et constitue, des magasins de commerçants ou des industriels pour leur usage exclusif. • Il nécessite une soumission cautionnée annuelle avec une durée de séjour de 18 mois pour les marchandises stockées .

IV- Procédure de gestion du transbordement à San Pedro

La nouvelle procédure de gestion des marchandises en transbordement simplifié débarqués au port de San Pedro est inscrite au manifeste SYDAM World. Cette procédure se fait conformément aux dispositions de la circulaire 1605 du 10 mai 2013 des Douanes de Côte d'Ivoire.

Elle se fait en deux (2) étapes :

ETAPES	INTERVENANTS	DELAIS	TACHES
Au débarquement	Agent maritime consignataire / Douanes	Immédiat	Création d'un connaissement simplifié de type 29 (transbordement simplifié) qui regroupe les marchandises par pays de provenance et par pays de destination
			Blocage automatique des connaissements en transbordement non apurés après 35 jours par le SYDAM World
			Déblocage sans acquittement des frais de dépôt par la section dépôt / douane sur présentation des justificatifs produits par le consignataire
A l'embarquement	Transitaire/ Douanes	72 heures avant l'arrivée Immédiat avant l'embarquement des marchandises.	Une demande d'apurement du manifeste contenant les informations afférentes aux marchandises est adressée à la cellule chargée du transbordement au niveau de la douane de San Pedro. La demande doit être faite 72 heures avant l'arrivée du navire chargé de transporter les marchandises
			Edition et validation de la déclaration simplifiée dans le SYDAM World au bureau des douanes de San Pedro. Cette déclaration de type EX 8 (8100)/ D5 en bon à enlever automatique (Circuit vert) ne liquide aucun droit, taxe et redevance
			Edition du bon d'embarquement par l'acconier
			Dépôt physique de la copie de la déclaration et du bon d'embarquement au bureau de San Pedro (Subdivision ports et frontières) avant l'embarquement des marchandises

V- Procédure de gestion des marchandises dangereuses

ETAPES	INTERVENANTS	DELAIS	TACHES
Déclaration de la marchandise dangereuse	Agent maritime consignataire	48h avant l'arrivée du navire	L'agent consignataire renseigne dans l'ERP une demande d'autorisation d'entrée du navire et édite un manifeste des dangereux
			NB : Les dangereux de la classe 1 et 7 sont soumis aux autorisations préalables des autorités compétentes (DGAMP et ARSN…)
			Il doit confirmer sa déclaration lors de la conférence journalière
Mise en place du dispositif sécuritaire	PASP/ SECURITE SURETE	Immédiatement	Réception de la déclaration d'arrivée du navire transportant les marchandises dangereuses
			Analyse document de la demande (code IMDG, IMSBC, code ISPS) et vérification des autorisations préalables requises pour les classes 1 et 7
			Si accord, validation et mise en place du dispositif sécuritaire
			Entrée du navire

VI- Procédure d'accueil navire dans L'ERP portuaire

Accès sur le site : www.sanpedro-portci.com/Applications /ERP Portuaire

ETAPES	INTERVENANTS	DELAIS	TACHES
L'annonce de l'escale du navire	Agent maritime consignataire	48h avant l'arrivée du navire	L'ERP Portuaire permet à chaque consignataire d'annoncer les prévisions d'arrivée, en précisant la date et l'heure d'arrivée estimée (ETA), la date et heure de départ prévisionnelle (ETD)
			24 heures avant l'arrivée de son navire, le consignataire procède dans le système à la saisie de la demande d'entrée, qui consiste à faire la demande de quai, la commande des prestations (remorqueur, pilotage, lamanage, l'eau, veille sécurité, etc.), à joindre les documents et les informations concernant la sureté du navire, la nature et le tonnage de la marchandise y compris les dangereux
La gestion des services au navire	Les prestataires de services (IRES, PETRUSIENNE, service mouvement)	Immédiatement	Les prestataires de services (IRES, PETRUSIENNE, service mouvement) valident les commandes des prestations
			L'ERP Portuaire, propose au commandant du port une affectation des quais au navire et un planning des mouvements en entrée une autorisation d'entrée est adressée au consignataire via le système
A l'arrivée du navire	Le commandant du navire / capitainerie PASP	Immédiatement	Le commandant du navire signale son arrivée sur la rade du port et sa date et heure d'entrée réel dans le port à la vigie qui renseigne le système
			Tous les acteurs renseignent les dates et heures début et fin d'exécution des services. La capitainerie procède ainsi à l'accostage du navire
Avant le départ du navire	Agent maritime consignataire / capitainerie PASP	24 heures avant la fin des opérations de manutention	24 heures avant la fin des opérations de manutention, le consignataire annonce la sortie de son navire suivi d'une demande de sortie
			Le commandant du port délivre une autorisation de sortie et la Clearance au consignataire du navire
			La Vigie renseigne l'heure d'appareillage et l'heure de sortie du navire

Les avantages clés pour les opérateurs portuaires

L'ERP Portuaire est accessible 24h / 24h par internet pour s'informer sur la situation des navires, le passage des marchandises et la gestion du domaine portuaire. L'ERP Portuaire prend en charge la communication entre les différents acteurs de la place portuaire de San Pedro.

Le consignataire du navire effectue à distance toutes ses formalités avec la Capitainerie du Port. Il passe commande via le système, des prestations nécessaires au navire (pilote, remorqueurs, fourniture d'eau…). Il est tenu informé en temps réel des décisions prises pour organiser au mieux le séjour de son navire.

D'autres avantages liés au système :

- optimisation des opérations navires.
- transmission automatique des manifestes.
- facilitation des procédures concernant les marchandises. Le PASP a mis en place une interconnexion en temps réel de son ERP Portuaire avec le système SYDAM des Douanes Ivoiriennes.

VII- Procédure de visite des installations portuaires

ETAPES	INTERVENANTS	DELAIS	TACHES
Emission d'une demande d'accès	Demandeur	Une (1) semaine avant l'accès	Introduction par courrier au DG PASP (fax, ou mail ou service courrier) d'une demande d'accès des installations portuaires
			NB : Spécifier dans la demande le nom de la société, le nom des visiteurs, la date de visite, la motivation, le nombre de visiteurs et toutes autres informations
Traitement et validation	PASP	Immédiatement	Analyse des motivations exprimées dans la demande de visite
			Prise en compte des observations ou instructions du DG
			Rédaction d'un projet de courrier réponse du DG à l'attention des responsables des structures demandeurs notifiant son accord ou le rejet de la demande
			Prise de toutes les dispositions (badges, casques, chasubles, véhicule, etc.) nécessaires pour la réussite de la visite
Contrôles et accès	PFSO/Garde de sûreté	Le jour de la visite	Vérification des autorisations afférentes
			Contrôle des titres d'accès (badges visiteurs) et autres équipements de protection individuelle
			Vérification du respect des mesures sécuritaires

VIII- Procédure de délivrance des titres d'accès permanent et journalier aux installations portuaires

ETAPES	INTERVENANTS	DELAIS	TACHES
Emission d'une demande de titres d'accès	Demandeur	Une (1) semaine w	Une demande de titre d'accès permanent avec un dossier comprenant des pièces à fournir est adressée au DG par courrier au DG PASP (service courrier)
			NB : les pièces à fournir sont, l'agrément et les statuts de la société, l'assurance couvrant les prestations, la déclaration fiscale d'existence, la déclaration du personnel à la CNPS, l'attestation de travail et les photos d'identité pour les salariés.
Traitement et validation	CDTA	48H	Réception et Examen des dossiers de demande des titres d'accès par la CDTA (Commission de Délivrance des Titres d'Accès)
			Validation ou rejet des dossiers
			Si rejet, courrier au demandeur avec motifs de rejet (Possibilité de réexamen si motifs de rejet corrigé)
Production et délivrance des titres d'accès	Service identification	48H	Production des titres d'accès pour les dossiers validés
			Retrait des titres d'accès

Conseil Malien des Chargeurs

Conseil Malien des Chargeurs

Représentation d'Abidjan et de San Pedro

Abidjan : Treichville, Zone Portuaire, Entrpôts Maliens
en Côte d'Ivoire (EMACI) Vridi Terminal
Contact Côte d'Ivoire
00225 78 15 18 55
Siège BAMAKO
00223 20 23 04 85

CONSEIL BURKINABE DES CHARGEURS
C.B.C

NOTRE VISION

Etre un acteur clé de compétitivité et de développement économique au profit des chargeurs et des populations, par l'optimisation de la chaîne des transports et de la logistique

NOS AXES STRATÉGIQUES

- Compétitivité économique
- Développement/croissance économique
- Optimisation de la chaîne logistique et du transport
- Satisfaction des chargeurs
- Bien être des populations
- Réduction des coûts et délais des transports/logistique

NOS DOMAINES D'ACTIONS / NOS PRODUITS

Assistance aux chargeurs et autres acteurs
Facilitations de la chaine de transports et de logistique
Suivi des marchandises en temps réel
Gestion de base de donnée Statistiques
Organisation de seminaires et symposium/ateliers
Animation: (Bourse de fret, observatoire national des transports internationaux, observatoires des pratiques anormales, borderless Alliance
Réalisation d'études

Abidjan, Vridi zone portuaire - Contact : (+225) 07 79 98 87

PROCEDURE D'OCCUPATION D'UN TERRAIN DU DOMAINE PORTUAIRE

ETAPES	INTERVE-NANTS	DELAIS	TACHES
Demande d'occupation	Demandeur	A tout moment de l'année	Rédiger une demande d'occupation adressée au Directeur Général (via le service courrier du PASP ou adresse mail : domainepasp@pasp.ci)
Analyse de la demande	PASP	Dès réception de la demande de parcelle (15 jours)	Le critère de recevabilité du projet est fonction de son lien avec les activités du port : - Si la demande n'est pas recevable, lettre de refus adressée - si elle est recevable, invitation adressée pour la visite de terrain
Visite du terrain	PASP	Après analyse de la demande acceptée (dans les 15 jours après acceptation)	Recevoir le demandeur (client) de la parcelle pour la visite de terrain
			Rédiger un avis technique (accord de principe ou désaccord)
Formalités administratives et techniques	PASP / Demandeur	Dès signature de l'accord de principe	Si le client est d'accord : - Le PASP reçoit le demandeur (client) pour prendre connaissance avec les textes régissant l'occupation du domaine portuaire de San Pedro (les conditions d'occupation et protocole d'accord portant recouvrement de créances ainsi que le bornage du terrain) - Le PASP procède au calcul du montant de la caution, celui de la redevance domaniale annuelle et les frais de bornage du terrain et d'établissement des cahiers de charges. (frais en CFA) - Le PASP prépare les éléments de facturation (caution, frais de bornage, frais d'établissement du cahier de Charges) - Le PASP établit les factures proforma afin que le demandeur les règle
Validation et autorisation d'Occupation du terrain	PASP	Après les formalités administratives et techniques.	Etablissement d'extrait topo avec la détermination définitive de la superficie, au vu du reçu de paiement des frais de bornage à la Comptabilité du Port (cas où le demandeur paie les frais de bornage et présente les reçus de paiement de la Comptabilité du PASP)
			Autorisation définitive d'Occupation, en 08 exemplaires

NB: Pièces à fournir pour une autorisation de construire

A Devis

- un devis descriptif du projet de construction ;
- un devis quantitatif ;
- un devis estimatif.

B Plans

- un extrait topographique de la parcelle concédée ;
- les vues en plan ;
- un plan de masse ;
- un plan de façades ;
- un plan d'élévations, coupes ;
- un plan de toiture, couverture ;
- un plan d'électricité ;
- un plan d'installations mécaniques (usines) ;
- un plan d'assainissement avec raccordements aux réseaux existants ;
- plans des fosses septiques.

C Etudes

- une copie de l'étude géotechnique ;
- une copie de l'étude de l'impact environnemental.

D Sécurité, Incendie

- Une copie de la notice de sécurité et incendie établie par un cabinet de contrôle sécurité et incendie

NOS SERVICES

AGENCE MARITIME - TRANSIT - MANUTENTION & ACCONAGE

TRANSPORT - ENTREPOSAGE & LE STOCKAGE

GESTION DES TERMINAUX - COURRIER EXPRESS UPS -

ALIZEE VOYAGES

MOVIS

VOTRE PARTENAIRE LOGISTIQUE

AU SERVICE DE VOTRE PERFORMANCE

MOVIS CI—ABIDJAN
DIRECTION GENERALE

Vridi zone industrielle
Rue des conteneurs
01 BP 1569 Abidjan 01
Bureau : (225) 21 21 86 00
Fax : (225) 21 25 60 26
email : info@movis-ci.com

MOVIS CI— SAN PEDRO

Immeuble MOVIS
Boulevard du Port
01 BP 217 SAN PEDRO 01
Bureau : (225) 34 71 98 51
Fax : (225) 34 71 27 27
email : germaine.loua@movis-ci.com

40 ANS D'EXPERIENCE EN COTE D'IVOIRE

http://www.movis-international.com/

necotrans

Transport
Logistique
Manutention
Consignation

Shipping
Transit
Stockage
Courrier Express

Des métiers complémentaires et en synergie

GETMA CÔTE D'IVOIRE ABIDJAN
18 BP 3298 Abidjan 18
Tel : +225 21 75 51 51
Fax : +225 21 75 51 59/60
www.necotrans.com

GETMA CÔTE D'IVOIRE SAN PEDRO
BP 2020 San Pédro
Tél : +225 34 71 31 00
Fax : + 225 34 71 29 85
www.necotrans.com

TNT
Boulevard Valéry Giscard d'Estaing
18 BP 3298 Abidjan 18
Tel : +225 21 35 35 39
Fax : +225 21 35 35 86
Email: tnt@necotrans.com

GLOSSAIRE DES TERMES MARITIMES ET PORTUAIRES

Accostage	Manœuvre d'approche finale du navire à l'ouvrage (quai ou appontement) conçu pour permettre le stationnement des navires, leur amarrage et la manutention.
Affrètement (remise de navire)	se distingue du contrat de transport (remise de marchandises). L'affrètement porte sur l'usage et la jouissance du navire par l'affréteur (le « fréteur » met le navire à disposition de l'affréteur) ; le contrat de transport porte sur la marchandise que le chargeur confie au transporteur contre paiement du fret. Voir : les types de contrats en transport maritime
Affréteur	Personne qui loue un navire ou qui exploite un navire en location, selon les termes du contrat de location ou charte-partie d'affrètement.
Amarrage	Immobilisation d'un navire au moyen d'aussières (câbles) à un quai ou une bouée.
Armateur	Personne qui arme un navire en lui fournissant matériel, vivres, combustible, équipage et tout ce qui est nécessaire à la navigation. Il exploite le navire en son nom, qu'il soit ou non propriétaire.
Arrimage	Opération qui consiste à fixer solidement les marchandises à bord du navire.
Avitaillement	Fourniture des marchandises, vivres et combustibles nécessaires à bord du navire, pour le voyage en mer.
Bâbord	Côté gauche du navire considéré dans le sens de sa marche normale.
Ballast	Espace compris dans le fond du navire sous les cales qu'on remplit, soit de combustible, soit d'eau pour faire lest ou modifier l'assiette du bâtiment. Par extension, ce mot désigne le liquide contenu dans le ballast.
Bassin à flot	Plan d'eau à niveau constant auquel on accède par une écluse.
Bassin à marée	Bassin auquel on accède sans écluse et dont le niveau varie avec la marée.
Bollard	Gros fût métallique ou masse d'acier à tête renflée implanté sur un quai pour l'amarrage des navires.
Bolster	Plate-forme normalisée permettant le transport intermodal.
C & F (CFR)	Se dit d'une vente à l'étranger comprenant la valeur de la marchandise et le coût de son transport maritime ou fret, à l'exclusion de son assurance (coût et fret).
C.A.F. (CAF)	Se dit d'une vente à l'étranger comprenant la valeur de CIF (en anglais) la marchandise, le coût de son assurance et le coût du transport maritime ou fret (coût - assurance - fret).
	Éditer la fiche sur les incoterms, termes de vente à l'international.
Cabotage	Transport maritime à courte distance, national ou international, qui s'exerce le long des côtes ou entre des îles (par exemple dans la côte du golfe de guinée : Nigeria – Cameroun – Gabon – Sao tomé).
Capitainerie	Service dépendant de l'autorité portuaire et chargé de coordonner les mouvements de navires dans le port et de la police.
Carénage	Opération de réparation ou d'entretien de la partie constamment immergée d'un navire.
Chaîne de transport multimodale	Organisation d'un transport de marchandises utilisant plusieurs modes de transports différents : par exemple, le transport routier, puis le transport maritime, de nouveau le transport routier.
Chargeur	Personne qui expédie de la marchandise sur un navire. Personne physique ou morale (propriétaire ou non de la marchandise) qui conclut le contrat de transport et remet, dans la plupart des cas, la marchandise au transporteur.
Conférence	Entente d'armateurs visant surtout à l'application de taux de fret communs sur des destinations données et à la coordination des transports.
Connaissement B/L (en anglais)	Titre représentant la propriété de la marchandise confiée par le Chargeur à un Armateur. Le connaissement est établi par l'armateur et il permet au destinataire de réclamer la marchandise auprès de l'armateur.
	Voir l'article sur les titres de transport

Consignataire	Le consignataire de navires est la personne physique ou morale qui est chargée, soit à titre permanent, soit à titre occasionnel, d'effectuer, au nom et pour le compte de l'Armateur et/ou du transporteur maritime, tant au port d'embarquement qu'au port de débarquement du navire qui lui est consigné, c'est-à-dire adressé, les opérations que le capitaine n'effectue pas lui-même.
	o Il accomplit auprès des Autorités portuaires, administratives ou autres, les formalités qui incombent au capitaine.
	o Il reçoit au port d'embarquement les marchandises à transporter; Il les livre au port de débarquement à la personne à qui elles sont adressées. Il peut donc être en même temps entrepreneurs de manutention.
	Ces deux fonctions peuvent être confiées soit à la même personne physique ou morale, soit à deux personnes distinctes.
Conteneur	Engin de transport généralement de forme parallélépipédique conçu pour faciliter le transport sans rupture de charge et muni de dispositifs rendant sa manipulation aisée. Les conteneurs normalisés mesurent 20, 30 et 40 pieds de long, soit une capacité respective de 30, 45 et 60 m3.
Courtier	Spécialiste achetant ou vendant des marchandises, ou négociant des assurances, des taux de fret, des titres et valeurs ou d'autres affaires pour le compte d'un commettant, moyennant une commission convenue ; les ventes ou transactions ne sont pas négociées en son nom propre mais au nom du commettant.
	Il y a plusieurs catégories de courtiers, les principaux sont les suivants :
	courtier maritime, courtier interprète et conducteur de navires (assermenté).
	§ courtier d'affrètement (agissant pour le compte de la marchandise : exportateur, il recherche le navire),
Darse	Désignation d'un plan d'eau rectangulaire entouré de quais pour l'accostage des navires dans le port.
Dégroupage	Dispersion des marchandises à l'arrivée à destination des différents destinataires.
Dépotage	Manutention consistant à sortir des marchandises d'un conteneur.
Despatch Money (en anglais)	Prime payée par l'armateur pour tout temps gagné dans les opérations d'embarquement ou de débarquement d'un navire affrété.
Docker	L'ouvrier docker est un ouvrier professionnel spécialisé dans le chargement et le déchargement des marchandises à bord des navires.
Door to door	Mode de cotation de fret - Transport intermodal assuré de porte à porte.
Drague	Engin pour enlever les boues, les vases et les graviers du fond de l'eau.
Duc d'Albe	Faisceau de poteaux de bois, de tubes d'acier du bloc de ciment ancrés dans le fond des bassins ou des chenaux, sur lequel un navire peut s'amarrer ou s'appuyer.
E.V.P (EVP)	Équivalent Vingt Pieds : en anglais TEU ou Twenty Equivalent Unit. Unité de mesure uniformisée permettant de répertorier les conteneurs selon leur taille et de décrire les capacités des navires porte-conteneurs ou des terminaux. Un conteneur IS0 de 20 pieds correspond à 1 EVP.
Élingue	Cordages dont on entoure les colis pour les accrocher à un palan ou à une grue.
Empotage	Manutention consistant à mettre des marchandises dans un conteneur.
Étale	Période de la marée pendant laquelle le niveau d'eau reste constant (étale de marée) ou pendant laquelle la vitesse des courants marins s'annule (étale de courant).
Evitage (bassin d')	Plan d'eau suffisamment vaste pour permettre à un navire de tourner.
F.A.S (FAS)	Se dit d'une vente dont la livraison est prévue le long du quai (Free Alongside Ship).
F.C.L (FCL)	Full Container Load. Quantité de marchandises constituant un conteneur complet.
F.I.O (FIO)	Se dit d'un transport maritime excluant le coût de la manutention au chargement ou au déchargement (Free In and Out).
F.O.B (FOB)	Se dit d'une vente dont la livraison est prévue à bord du navire (free on Board)

Feeder	Petit porte-conteneurs collectant les conteneurs dans des ports secondaires pour les rassembler dans les grands ports (et réciproquement). Ce terme s'emploie aussi pour le transport de marchandises conventionnelles. Ce concept est né dans les années 1960 pour permettre de redistribuer les conteneurs des gros porte-conteneurs ne touchant plus qu'un ou deux ports par continents.
Feedering	Service assuré par les feeders. Collecte et redistribution des marchandises.
Flotte marchande	(unités de mesure) : On utilise le nombre de navires en unités (par type de navires le plus souvent), et de façon plus significative, la capacité des navires exprimée en millions de tonnes ou bien en EVP pour les porte-conteneurs.
Fret	Marchandise que transport le navire, chargement commercial d'un navire, mais aussi le prix du transport proprement dit (taux de fret).
Freycinet	Désignation des quais à Le Havre dans les différentes darses commerciales. Du nom d'un Ministre des Travaux Publics.
Gateway	Port utilisé comme port principal d'un pays ou d'un continent
Groupage	Rassemblement des marchandises en provenance de plusieurs chargeurs.
Hinterland	Arrière-pays commercial d'un port. Cet arrière-pays peut correspondre à plusieurs pays sans littoral
Hub portuaire	Plate-forme portuaire de groupage / dégroupage des marchandises, en général conteneurisées.
Incoterms	Règles internationales facultatives pour l'interprétation des termes de contrats de vente à l'étranger. Éditer la fiche sur les incoterms, termes de vente à l'international.
Interlining	Pratique consistant à transborder les conteneurs d'un gros navire vers un autre gros navire. L'objectif est de démultiplier le nombre de destinations accessibles par les marchandises sur une compagnie. Cela permet des interconnexions entre lignes conteneurisées est-ouest et nord-sud.
Intermodalité	Mise en œuvre successive de plusieurs modes de transport à l'aide de moyens permettant d'éviter les ruptures de charge.
Jauge	Volume du navire servant à son enregistrement et au calcul des taxes diverses qui lui sont applicables, ainsi que des primes d'assurance. L'unité de mesure est le tonneau de jauge, égal à 2,831 m3 (100 pieds cubes anglais).
	On distingue : o la jauge brute, volume intérieur du navire augmenté du volume des espaces clos situés sur le pont (déduction faite du volume du double fond et de certains espaces au-dessus du pont supérieur et du volume des appareils divers pouvant exister sur un navire : cuisines, appareils auxiliaires, etc.) et o la jauge nette qui correspond à la jauge brute, déduction faite des espaces réservés aux machines, cabines, locaux de l'état-major et de l'équipage, soutes à combustible, etc. tout ce qui n'a pas une destination commerciale directe.
Jours de planche (ou Staries)	Nombre de jours stipulés et alloués à l'affrètement d'un navire pour les opérations de chargement et de déchargement de la cargaison.
L.C.L (LCL)	Less than Containers Load. Quantité de marchandises devant être regroupées
Lamanage	Opération qui consiste à mettre les amarres d'un navire sur des bollards ou des ducs d'Albe et inversement.
Ligne régulière	(par opposition aux navires affrétés ou « tramping ») : service assuré par une compagnie maritime, ses navires naviguant à intervalles réguliers entre des ports déterminés. La desserte maritime est organisée selon un itinéraire fixe, les ports identifiés à desservir l'étant à une fréquence déterminée. Le chargeur (industriel ou commerçant) désirant utiliser ces lignes s'accorde avec l'armateur sur les conditions de transport.
Lo-Lo (navire)	Navire de charge à manutention verticale généralement utilisé pour le transport des conteneurs (Lift-on, Lift-off)
Manifeste	Document douanier qui récapitule toutes les marchandises embarquées ou débarquées lors d'une escale.
Marnage	Différence de niveau entre la basse mer et la pleine mer.

Mât de charge	Engin de chargement installé à bord du navire et au moyen duquel les marchandises sont embarquées et débarquées.
Mille marin	Mesure internationale qui vaut 1 850 m et correspond à la longueur de la minute du méridien.
Môle	Terre-plein entre deux darses.
Mouillage	Opération consistant à jeter l'ancre en laissant filer la chaîne de façon à faire crocher l'ancre dans le fond.
Multimodal	Désigne l'utilisation successive de plusieurs modes de transport pour transporter une marchandise d'un point à un autre point. Le cabotage maritime peut ainsi faire partie d'un transport multimodal
Noeud Marin	Le noeud est une unité de vitesse ; un noeud correspond à un mille marin à l'heure.
Open top	Se dit d'un conteneur dont le toit est «ouvert».
P.L.T.C (PLTC)	Port Liner Terms Charges - Partie des frais de manutention portuaire à la charge de la marchandise. Éditer la fiche sur les liner terms
Pays de libre immatricu-lation	Pays dans lesquels sont immatriculés des navires battant pavillon de ces pays mais appartenant à des pays étrangers. Par ordre d'importance décroissante : Panama, Liberia, Bahamas, Malte, Chypre, Bermudes, Vanuatu.
Pertuis	Goulet de communication étroit entre deux plans d'eau
Pier to pier	Mode de cotisation de fret. Transport assuré de quai à quai.
Pilotage	Assistance fournie par un pilote au capitaine de navire pour entrer ou sortir un navire du port.
Port en lourd	Différence entre le poids du navire complètement chargé et le poids du navire vide ou lège. Capacité de chargement maximum permise par les règles internationales de sécurité.
Portique	Engin destiné à la manutention en bord à quai, il est équipé d'un chariot translatant perpendiculaire-ment au quai et auquel est suspendue la charge. Les portiques à conteneurs sont équipés d'un cadre (spreader) pour la saisie des conteurs. Les portiques pour pondéreux sont équipés d'une benne.
Rade	Plan d'eau ayant un accès à la mer et pouvant servir de mouillage.
Radoub	Bassin aménagé pour exécuter à sec les réparations sur les navires (cale sèche)
Remorquage	Société fournissant au navire des remorqueurs pour lui permettre d'assurer des manœuvres dans les accès au Port.
Ro-ro (navire)	Navire de charge muni d'une passerelle permettant une manutention horizontale par roulage ou navire roulier (Roll-on, Roll-off).
Sas	Partie de l'écluse située entre les portes amont et aval dans laquelle stationne le navire pendant le changement de niveau
Shipchandler	Approvisionneur de navire.
Slot	Compartiment destiné à recevoir un conteneur sur un navire porte-conteneurs, et pouvant faire l'objet d'une location forfaitaire.
Sous-palan	Mode de cotation de fret : la marchandise est prise en charge par l'armateur sous le palan de la grue ; à l'arrivée, la marchandise est livrée par l'armateur sous le palan de la grue.
Soutage	Approvisionnement d'un navire en combustible.
Stevedore	Entrepreneur de manutention portuaire. Le stevedore dispose d'un personnel permanent (notamment docker) d'engins de manutention et il loue au port les grues ou rassemble d'autre moyens pour assurer la manutention depuis bord navire jusqu'à et y compris à terre.
Surestaries	Somme à payer par l'affréteur d'un navire à l'armateur pour chaque jour, dépassant le nombre de jours convenus dans la charte-partie, pour le chargement ou le déchargement du navire.

T.E.U (TEU)	Twenty Feet Equivalent Unit - voir E.V.P.
Time-charter	Affrètement à temps.
Tirant d'eau	Distance verticale entre la ligne de flottaison et la quille ou enfoncement du navire.
TPL	Tonne de Port en lourd (unité de mesure du tonnage d'un navire). Voir : « Port en lourd »
Trafic maritime	(mesure) : il s'exprime en tonnes de marchandises chargées pour les exportations d'un pays ou d'un ensemble de pays, et en tonnes de marchandises déchargées pour les importations.
	Trafic « ro-ro » : roll on - roll off : trafic transporté par la technique du trans-roulage, qui concerne des navires dont la cargaison est manutentionnée par roulage grâce à une porte passerelle avant ou arrière.
	Trafic au tramping (tramp = vagabond en anglais) ou à la demande : trafic transporté par un navire loué sous contrat, par opposition au navire de ligne régulière.
Trafic de transbordement :	marchandises en provenance d'un pays étranger, débarquées dans un port camerounais et rembarquées vers leur pays de destination, après la réexpédition de la cargaison à laquelle elles appartenaient.
Tramp	Navire qui n'est pas exploité en ligne régulière mais dans le cadre d'un affrètement.
	Tramping : service de transport maritime à la demande, c'est-à-dire que le navire est affrété au voyage ou à temps. Ce type de service concerne le transport du pétrole, des minerais de fer, du charbon et des céréales. II s'oppose à la ligne régulière.
Transbordement direct	Chargement d'une marchandise, d'un moyen de transport à un autre moyen de transport sans mise à terre
Transitaire	Le transitaire est un auxiliaire très important du commerce extérieur. Il intervient dans la chaîne du transport, soit comme mandataire, soit comme commissionnaire de transport.
	o En tant que mandataire, il agit soit pour le compte du chargeur à l'embarquement, soit pour le compte du réceptionnaire au débarquement. Il a pour rôle de suppléer le chargeur ou le réceptionnaire, desquels il a reçu une mission bien précise. En tant que mandataire, il est assujetti au régime juridique du mandat, et à ce titre, sa responsabilité ne peut être recherchée que s'il a commis une faute dans l'exercice de sa mission. Il a une obligation de moyens.
	o En tant que commissionnaire de transport, la mission du transitaire est d'organiser le transport de bout en bout. Il a la maîtrise totale des opérations et peut prendre dès lors les initiatives les plus larges. En tant que commissionnaire de transport, une obligation de résultat pèse sur lui. Il en résulte que sa responsabilité pourra être recherchée, même en cas d'absence de faute de sa part.
Tribord	Côté droit du navire considéré dans le sens de sa marche normale.
Trip-charter	Affrètement au voyage
Unité Payante (U.P.)	Unité de taxation de fret, soit à la tonne, soit au mètre cube, à l'avantage du navire. Parfois «ad valorem» pour quelques marchandises de grande valeur.
VLCC	(Very Large Crude oil Carrier) : pétrolier de 200 000 à 300 000 tonnes (ou plus).
	Voir d'autres abréviations sur la fiche: Sigle des types de navire
Vracs	Il s'agit, soit des liquides : surtout produits pétroliers, soit des solides : minerais et combustibles minéraux solides, engrais et nourriture pour le bétail, céréales.

Ciment Eléphant
votre ciment depuis 1979

Pour bâtir en confiance

SOCIM-Usine et bureaux: Boulevard du port 01 BP 353 San Pedro - tél: +225 34 711 185 / + 225 34 712 588

S.N.T.R

S.N.T.R
SOCIETE NOUVELLE DE TRANSIT ET DE TRANSPORT

AGENCE DE SAN PEDRO

Commissionnaire agrée en Douane - Décision N° 350 du 12/05/97
Tél: (+225) 24 38 22 04
Cel:(+225) 56 30 90 20
ose919@yahoo.com / sntragency.sanpedro@yahoo.fr

Toutes opérations Douanières avec une spécificité : la "D25" Sur la place Portuaire de San Pedro (Transit Hinterland: Mali-Burkina Faso - Niger -Liberia etc.)

Un partenaire économique disponible et à votre service

Sise Zone Industrielle près de la DRENET - RC: 208 223

CONTACTS UTILES

Structures publiques et para-publiques

STRUCTURES	CONTACTS
PORT AUTONOME DE SAN PEDRO	**Siège Social: San Pedro** BP 339 & 340 San Pedro • Tél: +225 34 71 72 00/ • Fax: +225 34 71 72 15 Courriel : pasp@pasp.ci **Représentation Abidjan** Immeuble Ancien Monoprix face Gare Sud Plateau 1er Etage côté Rue du Commerce Tél +225 20 30 29 29 • Fax: +225 20 30 29 30 Courriel : pasp@pasp.ci **Capitainerie du port** Tél: +225 34 71 72 00 **Sapeurs-pompiers du Port** Tél: +225 34 71 72 72 / 34-71-72-86 **Groupe de Sécurité Portuaire (GSP)** Tél: +225 34 71 04 45 / 34 71 04 70 **Gendarmerie du Port** Tél: +225 34-71 13 78 / 34 71 21 92 **Arrondissement des Affaires Maritimes et Portuaires de San Pedro** Cel: 03-48-78-75- Tel : 34-71-07-66
COMMUNAUTE PORTUAIRE DE SAN PEDRO	**Zone portuaire** BP 339 & 340 San Pedro / République de Côte d'Ivoire Tél: +225 34 71 73 85 • Fax: +225 34 71 73 86 Courriel : ghiba@pasp.ci
DIRECTION REGIONALE DES DOUANES DE SAN PEDRO	**Zone portuaire** 01 BP 360 San Pedro / République de Côte d'Ivoire Tél: +225 34 71 19 23/34 71 14 99 / Fax: +225 34 71 23 33
DIRECTION REGIONALE DU MINISTERE DU COMMERCE	**Zone portuaire** 01 BP 324 San Pedro / République de Côte d'Ivoire Tél: +2253471 1974· Fax: +225 34 71 11 81
WEBB FONTAINE (GUICHET UNIQUE DU COMMERCE EXTERIEUR)	**Abidjan : Immeuble plein ciel – boulevard VGE** · www.guce.ci / www.webbfontaine.ci · Tel : +225 21 21 23 95 / Email : info@webbfontaine.ci **San Pedro : immeuble BNI – Zone Portuaire**
COUR D'ARBITRAGE DE CÔTE D'IVOIRE	**Délégation San Pedro** Zone portuaire immeuble BNI Tél: +22534 71 40 12
LE CONSEIL CAFE CACAO SAN PEDRO	Guichet Unique San Pedro Zone portuaire immeuble Conseil café cacao San Pedro Tel : + 225 34 71 91 50 / 34 71 20 16 / 34 71 91 54 Fax : + 225 34 71 14 65 / Site : www.conseilcafecacao.ci

LE CONSEIL DE REGULATION, DE SUIVI ET DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES COTON ET ANACARDE (SAN PEDRO)	Guichet Unique San Pedro Zone portuaire immeuble Conseil Café Cacao San Pedro Tel : + 225 34 71 48 59 Fax : + 225 22 52 75 85 Site : www.conseilcotonanacarde.ci
OFFICE IVOIRIEN DES CHARGEURS	Délégation Régionale Zone Portuaire - Immeuble BNI 01 BP3709 Abidjan 01 +225 34 71 26 00
LA PETRUSSIENNE (PILOTAGE)	Bâtiment Capitainerie du port Tel : + 225 34-71-17-91 Tel : + 225 34-71-17-91 e-mail : kouassi_kouakoualain@yahoo.fr
IRES (REMORQUAGE)	Bâtiment capitainerie du port Tel : + 225 34-71-16-71 Tel : + 225 34-71-16-71 E-mail : ires-sanpedro@boluda,fr

Medlog

Manutention, acconage et agent maritime, lavage et réparation de conteneurs, station dédiée aux conteneurs frigorifiques

Transport routier, transitaire et commissionnaire de transport, gestionnaire de projet et développement, agent logistique grands projets

Dégroupage de tous type de marchandise, entrepôt export

Abidjan
Tel: (+225) 21 21 63 90
Fax: (225) 21 75 63 75
San Pedro
Tel: (+225) 34 71 92 65
Fax: (225) 34 71 92 79

LV Overseas
Hillebrand
Dredging International
Boskalis
NaviTrans
TransOcean

Banques et Assurances

La quasi-totalité des établissements du réseau bancaire ivoirien est représentée à San Pedro : ECOBANK, SGBCI, BICICI, BNI (Banque Nationale d'Investissement), BCEAO (Banque Centrale des États de l'Afrique de L'Ouest), BGFI Bank, SIB, NSIA BANQUE, CECP (Caisse d'Épargne et de Chèques Postaux), COOPEC (Coopérative d'Épargne et de Crédit).

STRUCTURES	CONTACTS
BCEAO : AGENCE AUXILIAIRE DE SAN PEDRO	Tél: +225 34 71 83 35 • Fax: +225 34 71 83 35
	Boîte postale: BP 387 San Pedro
	Téléphone: (225) 34 71 21 74/34 71 1084
	Télécopie : (225) 34 71 24 48
	Télex: (0983) 99130 BCEAO SAN PEDRO
	Horaires GMT : lundi au vendredi
	Matin: 07H30 - 13H00
	Après-midi : 14H00 - 16H30
ECOBANK	**Agence de San Pedro**
	Adresse: Cité, Boulevard de la République Immeuble ADK
	01 BP 1247 San Pedro 01
	Tél. : (225) 34 71 73 05 / 06 / 07 • Fax: (225) 34 71 73 09
	Email: ecobankci@ecobank.com
BICICI	Agence San Pedro
	Téléphone : 34712848 • Fax: 34713179
	Adresse : BP de la République. Quartier Com. B.P. 335
BANQUE ATLANTIQUE COTE D'IVOIRE – BACI	**AGENCE SAN PEDRO**
	Adresse: Cité, Boulevard de la République Immeuble
	Tél. : 34 71 30 96 • Fax: 34 71 33 52
SGBCI	Agence de San Pedro
	Quartier Nitoro
	Tél. : (+225) 34 71 71 91 • Fax: (+225) 34 71 15 46
	DAB:1 WU:1
	DAB: distributeur automatique de billets de banque
	WU: western union
	Horaires: lundi à vendredi de 07h45 à 15h30
BNI	Agence San Pedro
	Zone Portuaire,
	Téléphone : 34 71 92 01 • Fax: 34 71 29 34
	Adresse : 01 BP 95 San Pedro
COLINA VIE COTE D'IVOIRE	San Pedro / Carrefour SIB
	Tél. : (225) 34 71 28 02
	Email: colinavieci@groupecolina.com

BENEFICIAL LIFE INSURANCE	BP 747 San Pedro
	Tél: +225 34 71 1269
SOMAVIE	BP 750 San Pedro
	Tél. : +225 34 71 32 46
BGFI Bank	San-Pedro –zone industrielle
	01 BP 11563 Abidjan 01
	Tél. : +225 34 71 03 18 / Fax : +225 34 71 03 24
	Tél. Ecoute Qualité Clients: 09 95 55 55
	E-mail Ecoute Qualité Clients : eqc@bgfi.ci
NSIA BANQUE	San Pedro - Immeuble Maci, 2ème Etage, Rue Des *Banques* ....
	NSIA. +225 20 31 75 80.
ATTIJARIWAFA BANK	San Pedro –rue des Banques
	Agence San Pedro. 243. +225 34 71 16 50

EMACI
LES ENTREPÔTS MALIENS
EN CÔTE D'IVOIRE

Abidjan : Treichville, Zone Portuaire, Entrepôts Maliens en Côte d'Ivoire (EMACI) Vridi Terminal
Contact Côte d'Ivoire
(+225) 05 95 76 69

1ère Option : Port offshore intégré au chemin de fer San Pedro-Man-Odienné

2eme option : Wharf minéralier intégré au chemin de fer San Pedro-Man-Odienné

AU PORT DE SAN PEDRO : EXISTENCE D'UN SCANNER POUR LA SÉCURISATION DES CONTENEURS PLEINS DÉDIÉS À L'EXPORTATION ET LA CÉLÉRITÉ DES OPÉRATIONS DE DÉDOUANEMENT

NUCTECH MT1213LH est le dernier produit de la Gamme mobile Container / inspection des véhicules. Il utilise un accélérateur linéaire suivant la source de rayonnement qui est développé par NUCTECH. Il est un tout système d'inspection à rayons X autonome, qui allie un design élégant et l'apparence, avec maniabilité souple et un déploiement rapide.

- Image en excellente qualité et haute pénétration ;
- Haut débit de 20 ~ 25 véhicules / h en mode de balayage standard et jusqu'à 80 ~ 100 véhicules / h en mode Drive-through (DT) ;
- Apparence luxe et environnement confort ;
- Haute fiabilité et sécurité fiable de radiation
- Outil puissant pour le traitement de l'image et interface utilisateur conviviale
- Parfaite sécurité du système et des données ;
- Technologie éprouvée.

Choco Ivoire

SOCIETE AMER FRERE CACAO (SAF-CACAO)

SAF CACAO

Ouverte depuis le 01 Octobre 2010, CHOCO-IVOIRE est une société de transformation de cacao bâtie sur une superficie de 21 054 m². Elle a une capacité de 27 000 T/an de liqueur de cacao. Elle ambitionne se positionner parmi les leaders du secteur en Côte d Ivoire et en Afrique. Deux types de masses destinées aux secteurs de l'agro-alimentaire

L'unité de broyage de SAF-CACAO, dénommée Choco Ivoire, située dans le port de San Pedro a été inaugurée en octobre 2010 et dispose d une capacité de transformation de 32000 tonnes par an, qui devait être portée à près de 100000 tonnes en 2012. « Nous sommes en attente de voir ce qui se passe avec la réforme du cacao » indique le directeur général, Ali Lakiss. Si SAF-CACAO avait planifié d'acheter environ 140000 tonnes de cacao, à la fois pour l'exportation et pour son unité de broyage en 2011/12, il ne compte maintenant se procurer qu'environ 75000 tonnes, après une forte chute de la qualité de la fève.

GROUPE
SAF CACAO / CHOCO IVOIRE
IMPORT ET EXPORT
ZONE PORTUAIRE, 01 BP 469 SAN PEDRO 01
FAX : (+225) 34 71 47 93
Email : safcacao@yahoo.fr
Website : www.safgroup.ci

(+225) 34 71 80 60

RESUME

Le positionnement du port par rapport à son hinterland sous régional constitue un avantage comparatif: Sud du Mali (San Pedro à 963 km de Bamako) ; Est de la Guinée (San Pedro à 617 km de N'Nzérékoré) ; Est du Libéria (San Pedro à 120 km de Harper) ;

Le domaine portuaire qui s'étend sur une superficie de 2000 hectares d'un seul tenant dont une offre de 1 500 hectares (75%) offre la possibilité d'installation d'industries et de construction de plateformes logistiques sans limitation de capacité ;

L'ordonnance 2012-487 portant code des investissements et le décret 2012-1123 fixant les modalités d'application de ladite ordonnance, classe le Port de San Pedro dans la zone B du territoire ivoirien. Ainsi y investir présente des avantages fiscaux et douaniers dont le bénéfice s'étend sur une durée de 8 ans contre 5 dans la zone A.

Le système d'information communautaire (ERP Portuaire) permet une dématérialisation des formalités et une optimisation de la chaine logistique. Les opérateurs peuvent s'informer 24h/24 sur la situation des navires, le passage des marchandises et la gestion du domaine portuaire. www.sanpedro-portci.com/Applications /ERP Portuaire ;

Le projet d'accompagnement à grand potentiel d'énergie en l'occurrence la construction de deux centrales thermiques à charbon d'une capacité de 700 mégawatts sur le domaine portuaire à court terme et la construction du barrage de Soubré en cours de finalisation reste un atout majeur.

OFFICE IVOIRIEN DES CHARGEURS

«Plus de 40 ans au service des Opérateurs Economiques»

ASSISTANCE TECHNIQUE ET LOGISTIQUE

- Suivi du trafic maritime (BSC en ligne)
- Suivi du trafic routier (Géolocalisation, RFID)
- Gestion d'entrepôts réels sous douane
- Gestion des gares de fret (Plateformes logistiques)
- Création d'infrastructures d'appui au transport
- Formation et accroissement des capacités (Ateliers, séminaires et colloques)
- Publication des statistiques des trafics maritimes et routiers
- Edition des lettres de voiture
- Service transit

DIRECTION GÉNÉRALE

Rue Le Havre, Zone Portuaire (face aux Grands Moulins d'Abidjan) - 01 B.P. 3709 ABIDJAN 01

Tél. : (225) 21 25 99 33 / 21 25 27 21 • Fax : (225) 21 25 27 20

Site web : www.oic.ci - E-mail : info@oic.ci

Une solide expérience au service des Chargeurs et des Opérateurs de la Chaîne des Transports

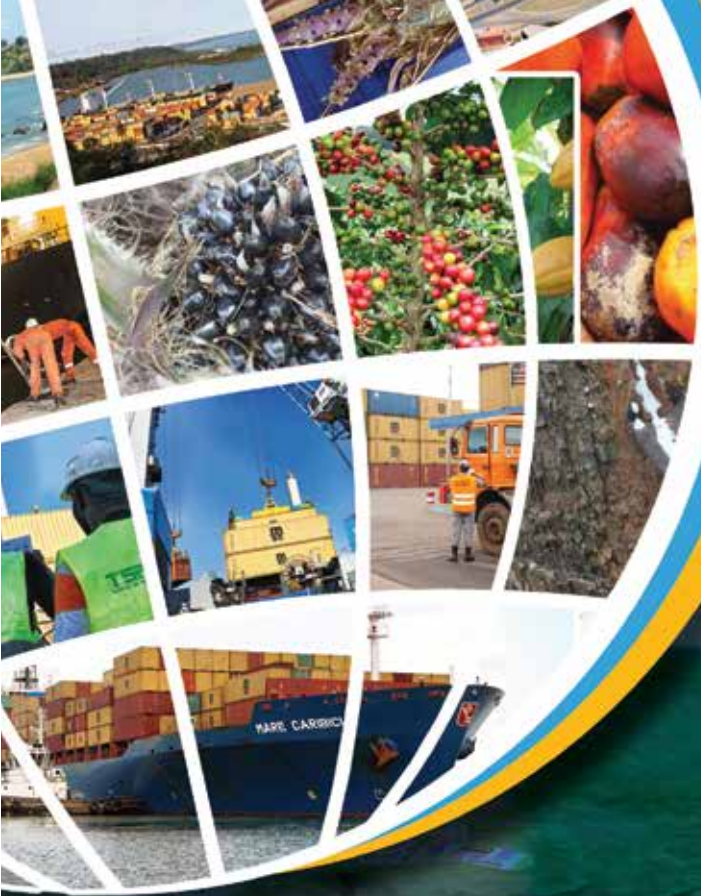

PASP

Port Autonome de San-Pedro

Port Autonome de San Pedro

EN ROUTE POUR L'EMERGENCE

Siège Social : San Pedro BP 339 & 340 - Tel: +225 34 71 72 00 • Fax: +225 34 71 72 15 • E-mail: pasp@pasp.ci
www.sanpedro-portci.com